

**chronique****Eloge de la réforme radicale**

Le système fiscal est au bord de l'implosion : complexe jusqu'à l'absurde, injuste et inefficace. Les prélèvements sociaux participent largement à ce désastre. Comment justifier, par exemple, que les allocations familiales ou la construction de logements soient financées par des prélèvements sur les salaires, et non sur l'ensemble des revenus ? Ils connaîtront pourtant le même sort que l'impôt sur le revenu : un rafistolage maladroit qui ajoute à la confusion et ne résout rien. En l'occurrence, le " crédit d'impôt compétitivité " pour les entreprises, proposé par Louis Gallois, fera office de sparadrap.

Les institutions politiques ne se portent guère mieux. L'exécutif perd la confiance des citoyens à une vitesse vertigineuse, l'ancien président de la République ressort du cabinet d'un juge d'instruction sous le statut peu enviable de témoin assisté, et le principal parti d'opposition se déchire sous les regards consternés de ses militants. Pendant ce temps, le président de la République mène une large consultation sur les suites à donner aux conclusions modestes d'une improbable commission de rénovation et de déontologie de la vie publique, présidée par Lionel Jospin.

Il n'y a pas eu de révolution fiscale ; il n'y aura pas davantage de " grand soir " institutionnel. La prudence de François Hollande, comme l'agitation de Nicolas Sarkozy, dissimulent mal un immobilisme profond. Car l'un comme l'autre ont perdu les moyens politiques d'entreprendre de véritables réformes structurelles.

A ce titre, la méthode de François Hollande constitue un aveu effarant. Peut-on sérieusement confier l'élaboration de la politique économique du pays à un ancien directeur de la SNCF, talentueux mais dénué de tout mandat politique ? Pouvait-on réellement espérer qu'un ancien premier ministre, certes intègre, mais retiré de la vie politique, aurait la légitimité suffisante pour proposer une réforme constitutionnelle ambitieuse ?

Cette atonie politique persistante pourrait bien avoir des conséquences économiques désastreuses à long terme. C'est ce que suggère une étude historique publiée par Daron Acemoglu, économiste au Massachusetts Institute of Technology, et ses collègues ("*The Consequences of Radical Reform : The French Revolution* ", *American Economic Review*, n° 101, décembre 2011), pour mesurer l'influence de réformes politiques et institutionnelles radicales sur la croissance économique à long terme. La difficulté de l'exercice relève essentiellement du problème de la poule et de l'oeuf. Supposons en effet que l'on observe que les pays ayant mis en oeuvre des réformes radicales sont aussi ceux qui ont connu une forte croissance économique. Doit-on en déduire que les réformes radicales favorisent la croissance, ou bien que seul un pays ayant un fort potentiel de croissance est capable de mener des réformes radicales ?

Afin de résoudre ce problème, Daron Acemoglu et ses collègues ont eu l'idée d'étudier de près les régions d'Allemagne qui ont été occupées par la France après la Révolution. Entre 1792 et 1815, ces territoires ont connu de profondes réformes institutionnelles et économiques imposées par l'envahisseur français (notamment l'abolition des guildes, l'introduction du code Napoléon et la réforme agraire).

L'astuce est que les pays envahis n'ont évidemment pas choisi de l'être. Ils n'ont pas davantage été sélectionnés en raison de leur potentiel économique. L'expansion française était avant tout liée à un projet idéologique (l'établissement des frontières " naturelles " de la France et l'exportation de la Révolution) et



militaire (la protection contre la double menace de l'Autriche et de la Prusse).

En somme, les régions envahies n'étaient ni disposées ni préparées à mettre en oeuvre les réformes institutionnelles majeures qui leur ont été imposées. En s'appuyant sur ce constat, et à l'aide de méthodes statistiques subtiles, Daron Acemoglu et ses coauteurs sont parvenus à établir que les réformes radicales imposées par la Révolution et Napoléon ont eu un effet positif très significatif sur la croissance économique des pays concernés après 1850.

Ce qui est vrai pour les institutions vaut également pour la fiscalité. Mark Dincecco (université de Lucques) et Mauricio Prado (université de Copenhague) ont montré à partir d'une analyse des données de 96 pays que les innovations fiscales nécessaires pour financer les guerres entre 1816 et 1913 avaient eu des effets positifs persistants, très nettement perceptibles aujourd'hui, sur l'efficacité fiscale (c'est-à-dire la capacité à lever l'impôt) des pays concernés et, par ce biais, sur leur performance économique ("*Warfare, Fiscal Capacity and Performance*", *Journal of Economic Growth*, n° 17/3, septembre 2012).

Ces leçons de l'Histoire éclairent cruellement notre présent. Ce que l'on observe depuis une dizaine d'années, c'est l'incapacité totale et partagée à entreprendre ces réformes radicales qui préparent et façonnent l'avenir. On nous a promis le changement. Il est urgent. Il doit être audacieux.

**Thibault Gajdos**

CNRS

© Le Monde

---

◀ **article précédent**  
Tous endettés

**article suivant** ▶  
Le succès de l'introduction en Bourse...